

Les nouvelles des chemins

La lettre d'information de Chemins de Picardie,
association pour la défense des chemins ruraux

n°6
Décembre
2013

DOSSIER

La Trame verte... pas sans les chemins ruraux!

EDITO du Président

La Trame Verte (et Bleue)...retenez bien ces termes !

Vous allez les entendre de plus en plus souvent. A nos yeux, il s'agit probablement du premier grand dossier régional qui aidera Chemins de Picardie à préserver un grand nombre de chemins ruraux. Découvrez la démarche dans le dossier de ce nouveau numéro des Nouvelles des chemins.

Enfin, pour finir l'année en "beauté", l'association a lancé la mise en place d'un réseau de relais locaux pour intervenir dans la région à une échelle plus fine. Alors parmi les bonnes résolutions pour 2014, pourquoi ne pas vous impliquer dans la préservation des chemins ruraux ?!

Bonne lecture !

Dominique MOLET

A l'heure de l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), Chemins de Picardie doit, plus que jamais, rappeler l'intérêt des chemins ruraux pour le maintien de la Trame Verte.

Mais pour commencer qu'est ce que la Trame Verte et Bleue?

Ce grand projet national, issu du Grenelle de l'environnement, vise à préserver les continuités écologiques en intervenant sur deux facteurs : d'une part la préservation et la remise en état des habitats (réservoirs de biodiversité) et d'autre part le maintien des corridors écologiques c'est-à-dire les connexions entre ces milieux naturels.

Or, cette Trame pourrait s'appuyer sur le réseau dense de chemins ruraux qui parcourt la région pour maintenir un certain nombre de connexions.

Depuis 2012, le Conseil Régional et la DREAL de Picardie travaillent conjointement à l'élaboration du SRCE

dont l'objectif est de proposer des pistes d'actions pour allier aménagement du territoire et protection de la biodiversité. Les documents d'urbanisme, pour diminuer la fragmentation écologique du territoire, devront être compatibles avec le SRCE.

Pour accompagner la Région et la DREAL dans l'élaboration du Schéma,

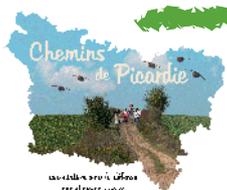
Les chemins sont de véritables corridors permettant de maintenir une connexion entre des espaces parfois isolés



© R. FRANCOIS

un comité régional Trames verte et bleue est constitué (collectivités territoriales, associations pour la préservation de la biodiversité, organismes socio-professionnels et usagers de la nature , etc.).

Chemins de Picardie a été intégrée à cette équipe et participe régulièrement aux réunions et ateliers. La phase "diagnostic" accompagnée de l'atlas cartographique est sur le point d'être finalisée : les réservoirs de biodiversité et les corridors ont été repérés. Le réseau de chemins ruraux étant très dense, et les données qualitatives, quantitatives et cartographiques n'étant pas disponibles pour l'ensemble de la région, cela n'a pas été inclus. Toutefois, Chemins de Picardie sera attentive à ce que le "Plan d'actions stratégiques" prenne en compte la préservation des chemins ruraux.



Rubrique juridique

Faire face aux idées reçues... (2/2)



© R. FRANCOIS

1 Les haies doivent être taillées à 2m de haut si elles jouxtent la parcelle voisine

Les dispositions du Code civil (une plantation à moins de 0,5m de la parcelle riveraine ne peut dépasser 2m de haut) ne s'appliquent pas sur les chemins ruraux. Il faudra toutefois veiller à tailler les racines et les branches qui dépassent.

2 Il n'est pas possible d'interdire l'accès des véhicules motorisés à l'ensemble des chemins ruraux d'une commune.

En effet, bien que le maire soit autorisé à réglementer la circulation sur les chemins ruraux, cela ne doit pas s'apparenter à une interdiction générale et absolue sous peine d'être accusé de discrimination. Le choix des chemins concernés par la restriction de circulation devra être judicieux et motivé.



© Chemins de Picardie

Le Portrait

Jean-Louis SOLAU, Vice-président

Jean-Louis fait partie des forces vives au sein des randonneurs !

Président du Comité départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aisne, il est également vice-président du Comité régional, structure qu'il représente dans le Conseil d'Administration de Chemins de Picardie.

Les chemins, «ça le connaît» !



Les rencontres sur les chemins

Le pissenlit... oui, oui, on connaît! vraiment ?

Que l'on souffle sur ses fruits pour les voir s'envoler ou que l'on mange ses feuilles en salade, le pissenlit est une plante que nous connaissons tous, enfants et adultes.



© Wikipédia

Mais savez-vous qu'il existerait plus de 300 espèces de pissenlits en France?! C'est à la forme des feuilles que les spécialistes les différencient.

Le pissenlit présente des vertus médicinales (effets détoxifiants, contre la constipation, etc.), culinaires (miel de pissenlit) et nutritives (un des végétaux les plus riches en vitamine A, B, PP et C).

Les chemins renferment bien des trésors....

Dans le prochain numéro...

Dossier : Le recensement de chemins dans le Pays du Sud de l'Aisne

Rubrique juridique : L'utilité du recensement

Les rencontres sur les chemins : Le chevreuil

Le Portrait : Patrick ERCOLESSI

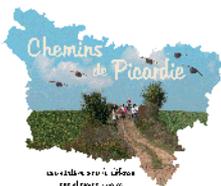
Envie de vous investir ??

Avec un champ d'action régional, il devient primordial que Chemins de Picardie s'appuie sur des relais locaux afin d'intervenir au mieux sur le territoire et de faciliter l'aide aux acteurs des chemins, la diffusion d'informations, la mise en place de démarches, etc.

Elle a ainsi contacté plus de 200 associations picardes, axées sur la protection de l'environnement et du cadre de vie d'une ou plusieurs communes, pour leur proposer un partenariat (échanges réguliers, formations, etc.).

Que vous soyez dans une association ou non, n'hésitez pas à nous contacter si cela vous intéresse!

Avec le soutien financier de :



Chemins de Picardie,
association pour la défense des chemins ruraux
1, chemin du Pont de la Planche
02 000 BARENTON-BUGNY
Tél: 06-38-10-04-85 / Fax : 03-23-79-44-73
Mail : cheminsdepicardie@naturagora.fr
Site internet : www.naturagora.fr

Rédaction, conception, réalisation : Mylène ESCHEMANN